Mouvement des Entreprises de France

COP 23 : les entreprises françaises et allemandes rappellent leurs priorités pour la politique climatique européenne

Publié le 8 novembre 2017

Pierre Gattaz, président du Medef, s'est entretenu aujourd'hui avec Dieter Kempf, président du BDI, la fédération allemande de l'industrie. Ils ont partagé leurs visions de la politique climatique en Europe dans le contexte de la Conférence des parties (COP 23) qui se déroule à Bonn.

"*Les gouvernements de France et d'Allemagne doivent éviter d'adopter des politiques nationales isolées et des initiatives unilatérales en matière de prix du carbone", ont indiqué les présidents Gattaz et Kempf à Berlin. "De telles mesures auraient un effet incertain sur les émissions et accroîtraient les coûts de la transition tout en réduisant l'acceptation des politiques climatique dans nos sociétés. L'accent doit plutôt être mis sur la coopération et sur l'harmonisation des efforts au niveau international. Avec la COP 23 qui s'ouvre à Bonn, nous devons nous appuyer sur cette opportunité pour accélérer la mise en oeuvre de l'accord de Paris.*"

Dieter Kempf a indiqué: "*Les entreprises en France et en Allemagne considèrent que les mécanismes de marché harmonisés comme le prix du carbone au niveau mondial constituent le moyen le plus efficace pour atteindre l'objectif de 2 degrés*". Tout en conservant une ambition vers un prix mondial du CO2, sa mise en oeuvre par les pays du G20 pourrait constituer un point de départ qui permettrait d'établir des conditions de concurrence équitable.

Sur le plan européen, Dieter Kempf et Pierre Gattaz saluent la réforme en cours du système d'échange de quotas d'émissions de CO2 (EU ETS) et souhaitent que les négociations en trilogue qui se tiennent ce jour permettront d'aboutir à un accord. "*Cette réforme est une première étape pour accroître l'ambition de la politique climatique de l'UE au regard de l'accord de Paris. Elle renforce l'EU ETS comme l'instrument clé pour fournir un signal prévisible en matière de prix du CO2 pour encourager le recours aux technologies bas carbone et assurer la compétitivité de nos industries*", a indiqué Pierre Gattaz.